

La Bouille, le 15 juin 2026

MAIRIE
DE
LA BOUILLE



Département de la Seine-Maritime
Monsieur Bellanger, Président du Département
Hôtel du Département
Quai Jean Moulin
76100 ROUEN

N/Réf: CB/AV/2026/29

Objet : Bac de La Bouille/Sahurs

Monsieur le Président,

Cher Bertrand,

Les bacs de Seine constituent un service public essentiel pour la mobilité de nos concitoyens. C'est une chance pour la commune de La Bouille de bénéficier d'un passage d'eau fonctionnant 7 jours sur 7 avec une telle amplitude horaire.

Ce passage d'eau est régulièrement victime de son succès : nous constatons depuis quelques années un nombre croissant d'usagers en fin de journée (16h30-18h30), dans le sens La Bouille – Sahurs. Ce phénomène, qui a probablement plusieurs causes, est devenu une problématique forte de circulation et de sécurité routière sur notre commune.

Les deux voies de la file d'attente de la route du Bac ne suffisent plus pour contenir le nombre de véhicules fréquentant ce bac aux heures de pointes.

Ainsi, une portion de la route de Moulineaux et de la D132 dite côte de la Maison Brûlée sont victimes d'embouteillages ce qui entraîne d'importants blocages : pour les riverains n'empruntant pas le bac mais voulant simplement rentrer chez eux, pour les bus du réseau Astuce ou les transports scolaires voulant réaliser leur rotation à La Bouille et potentiellement pour des véhicules de secours qui seraient empêchés. Il n'est malheureusement plus rare que des automobilistes attendent 45 minutes pour emprunter le bac ou pour atteindre leur domicile bouillais depuis la file d'attente.

Consciente de ces difficultés, la commune de La Bouille souhaite soumettre au Département de la Seine-Maritime des idées visant à améliorer la situation :

- **Créer un indicateur de la durée d'attente dans la file du bac.**

Un système pourrait être mis en place pour que les usagers soient informés en temps réel de la durée d'attente pour emprunter le bac. Ces indicateurs pourraient être ajoutés à l'application 76 Pocket et diffusés dans les panneaux lumineux comme celui présent à la Maison-Brûlée. Certains usagers emprunteraient un autre itinéraire s'ils avaient connaissance de l'état réel du trafic de la Route du bac.

- **Améliorer la fiabilité les informations figurant sur les applications de GPS (Waze, Google Maps, autre).**

Il est régulièrement indiqué sur ces applications que la traversée de la Seine se fait de manière quasi directe, en 5 minutes, comme si le bac était en réalité un pont. Les horaires de traversées des bacs ne sont pas pris en compte sur ces applications, tout comme le temps d'attente réel dans la file. Une prise de contact avec ces opérateurs pourrait permettre de fiabiliser les informations diffusées aux automobilistes.

- **Envisager un bac de 14 véhicules pour ce passage d'eau.**

Le passage d'eau La Bouille – Sahurs est le troisième plus fréquenté de l'Axe Seine, le 1^{er} passage d'eau pour ce qui relève de la catégorie des bacs fluviaux. Il mériterait un bac de plus grande dimension.

La commune de La Bouille est reconnaissante des efforts quotidiens du Département dans la gestion des bacs.

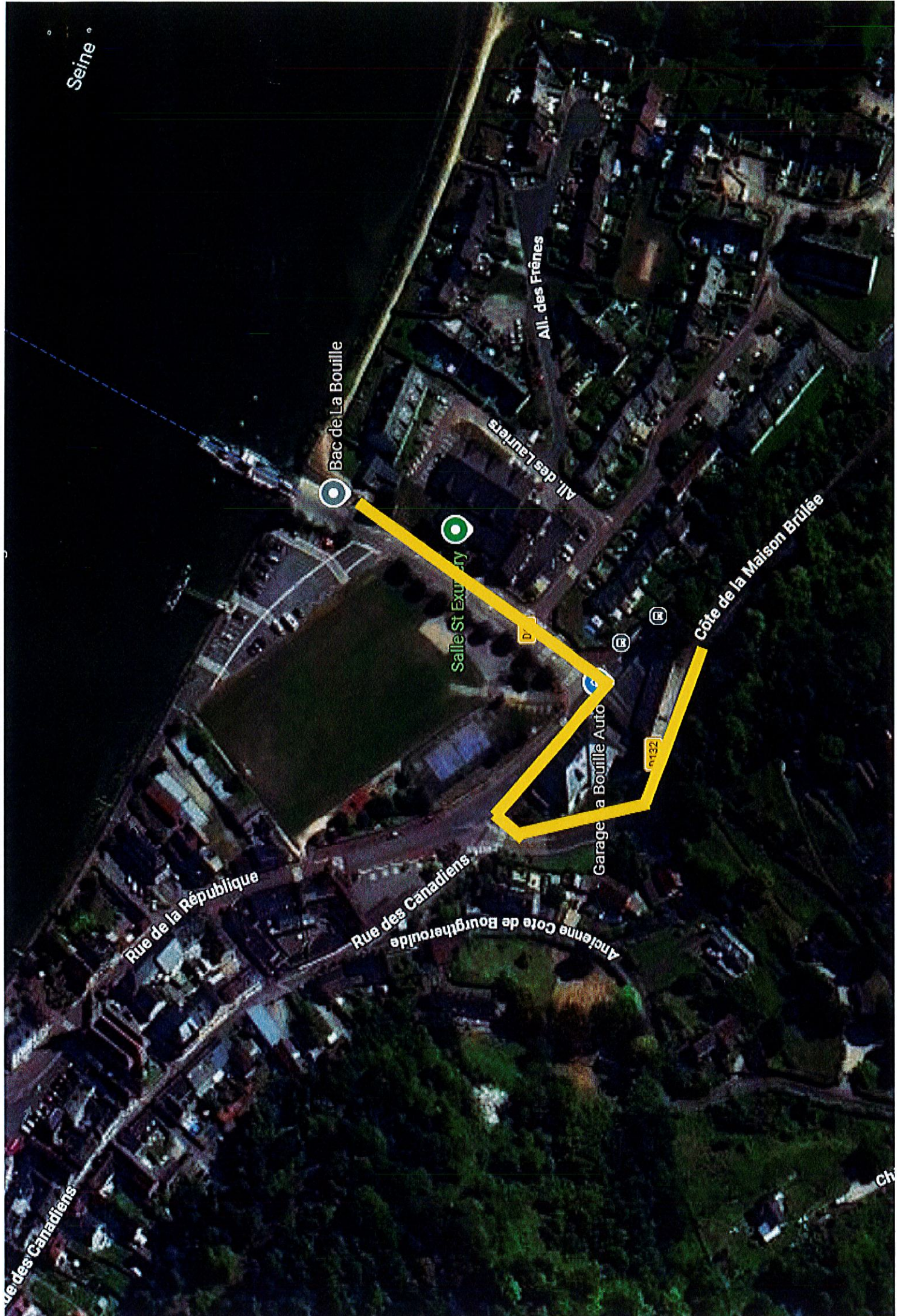
Vous pourrez compter sur moi pour relayer la nécessité de réfléchir à un financement plus conséquent des bacs de Seine en associant d'autres acteurs que le seul Département de la Seine-Maritime.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,
Clément BOUVET



Seine



Bac de La Bouille

Salle St Exupery

Garage a Bouille Auto

Côte de la Maison Brûlée

Rue de la République

Rue des Canadiens

Ancienne Cote de Bourgheroude

All. des Frênes

All. des Lauriers

D

D 132

Rue des Canadiens

ch









